

PARENTALITÉ

Les entreprises peuvent mieux faire. Les salariés attendent des entreprises qu'elles les aident à mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Selon un sondage Viavoice pour l'Observatoire de la parentalité, 97 % des personnes ayant des enfants de moins de 25 ans au foyer accordent une grande importance à cet équilibre. Or, 72 % d'entre eux estiment que l'entreprise fait peu de choses en ce sens, et 62 % trouvent, également, que leur supérieur hiérarchique direct les aide peu à gérer leur parentalité. Moins de un salarié sur deux (42 %) déclare bénéficier d'une mutuelle avantageuse pour les familles, d'une prime de naissance (35 %) ou de facilités pour travailler à temps partiel (31 %). Si on leur demandait leur avis, le choix des salariés se porterait sur des soutiens pécuniaires, comme une aide au financement de la scolarité et des études (30 %), une mutuelle avantageuse pour les familles (27 %) et une participation aux frais de garde des enfants (24 %). Par ailleurs, les salariés préfèrent un accompagnement tout au long de la vie familiale à des mesures ponctuelles. **N.T.**

* Sondage réalisé du 26 au 30 janvier 2009.